

Campagne

La France doit signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires !

Avril 2018 - Juin 2019



BILAN

Les Dossiers

du
Mouvement pour une Alternative Non-violente

N°19
Août 2019



Sommaire

Sommaire.....	2
La Campagne.....	4
Le Collectif.....	5
La pétition.....	7
Les outils.....	10
Vidéos de la campagne.....	10
La brochure.....	10
Les cartes postales.....	12
L'exposition.....	13
La mobilisation.....	14
Des rendez-vous réguliers.....	14
7 juillet 2018 - Action-flash physique et sur le web.....	14
6 au 9 août 2018 - Des jeûnes pour parler du traité d'interdiction.....	14
6 au 12 août 2018 - Action sur la plage de Narbonne.....	15
26 septembre 2018 - Action-flash sur le web : "24 heures chrono".....	15
14 octobre 2018 - Action nationale du Mouvement de la Paix.....	15
11, 12 et 13 novembre 2018 - Forum pour la paix à Paris.....	15
6 au 9 août 2019 – Jeûne-action pour parler du traité d'interdiction.....	16
Les retombées médias.....	16

CONTEXTE : Pourquoi la France doit-elle désarmer nucléairement ?

Depuis la création de l'arme nucléaire et de sa première utilisation en 1945, le monde, contrairement à ce que l'on souhaiterait, n'est pas en paix. Les conflits y sont nombreux et leurs formes aussi. La violence est toujours aussi présente dans nos sociétés et dans notre diplomatie. Le Mouvement pour une Alternative Non-violente a décidé de mener une campagne pour le désarmement nucléaire dans le cadre des élections présidentielles. A travers la rédaction d'une pétition, la diffusion d'une vidéo de sensibilisation, la mobilisation du public lors d'un événement, ainsi que l'interpellation des candidats à la présidentielle sur une série de questions sur le désarmement, le but est de faire de la question du désarmement nucléaire, une question centrale de la campagne présidentielle de 2017.

Une arme inefficace contre les menaces du monde moderne

Les armes nucléaires sont inefficaces pour combattre le crime transnational, le terrorisme, les paradis fiscaux, la guerre cybernétique, pour prévenir ou faire cesser les conflits ethniques, etc. Par les dépenses qu'elles occasionnent au détriment de causes vitales (lutte contre la misère et l'exclusion, etc.), les armes nucléaires engendrent l'instabilité et l'insécurité.

La dissuasion nucléaire date d'une époque révolue : lors de la guerre froide, notre force de dissuasion était ouvertement "ciblée" sur l'URSS. En ce début de XXI^e siècle, les principales menaces qui pèsent sur la France sont d'ordre terroriste, environnemental, économique. En quoi notre dissuasion nucléaire est-elle "dissuasive" face à chacune de ces menaces ? Poser la question, c'est déjà y répondre !

Une arme dangereuse

En maintenant et en modernisant son système d'armes nucléaires, la France ne peut qu'encourager la prolifération mondiale : s'il prétend que l'arme nucléaire est la garantie de la sécurité des Français, sur quels principes l'État français s'appuie-t-il pour refuser ce droit à la sécurité aux autres peuples ?

La présence de ces 300 ogives, dont 96 en alerte permanente représente une épée de Damoclès pour l'Humanité : nous sommes à la merci d'une erreur de décision et même d'un simple accident comme le naufrage d'un sous-marin avec ses composants radioactifs abandonnés au fond de la mer ! L'explosion d'une seule bombe sur une ville importante entraînerait des dégâts collatéraux provoquant des millions de victimes. Plusieurs explosions soulèveraient pendant plusieurs années, en haute atmosphère, un nuage de poussières très fines provoquant un « hiver nucléaire » avec baisse de température et réduction de la végétation et de la vie sur terre, sans compter la pollution radioactive rendant les territoires inhabitables ! Dans ce cas notre arme nucléaire n'est pas une "assurance-vie" mais bien une "assurance-mort" qui nous menace.

Le concept de dissuasion nucléaire trompe les esprits en légalisant le fait de prendre en otage et de menacer de mort et de souffrance des millions d'innocents. La doctrine nucléaire institue donc ce terrorisme d'État comme une norme des relations internationales.

Les peuples concernés sont totalement déconsidérés, les citoyens n'ont aucun droit de parole face au complexe militaro-industriel du nucléaire qui s'impose par effraction et corruption des institutions démocratiques. Le nucléaire militaire donne à un chef d'État le pouvoir absolu de vie et de mort sur tous, et même sur toute la planète. Les députés et sénateurs eux-mêmes sont tenus à l'écart de la décision d'utiliser cette arme.

Une arme coûteuse

L'équipement en armes nucléaires engloutit des sommes considérables. Le coût de l'arsenal nucléaire français de 1945 à 2010 est estimé à environ 230 milliards d'euros. 3,87M sont inscrits au budget 2017 sans compter les coûts des personnels militaires affectés.

Alors que l'ONU décide d'ouvrir des négociations pour un traité d'interdiction, la France prépare et investit dans le renouvellement complet de son arsenal nucléaire : SNLE de 3^e génération, amélioration du M51, nouveau missile air-sol, nouvel avion de combat/ou drone de combat pour l'envoyer, etc. D'ores et déjà le coût de ce renouvellement est évalué à plus de 2 milliards supplémentaire par an à partir de 2020...

Ces investissements, directement financés par les contribuables, ne sont pas socialement utiles. Ils sont parmi ceux qui produisent le moins d'emplois. Il n'est donc nullement démagogique d'affirmer que ces sommes seraient mieux utilisées dans d'autres secteurs de l'économie, notamment dans les services publics, et la réduction du déficit public. Ce budget finance la fabrication de missiles plus performants (M 51 notamment), la mise au point des armes du futur (Laser Mégajoule, Epure, etc.) et le maintien en alerte permanente des équipements et des personnels. Ces investissements alimentent la course mondiale aux armements. Certaines des techniques développées pourraient être reconverties dans des activités civiles de haute technologie. Certes, l'arrêt et le démantèlement de la force de frappe française auront aussi un coût et ne permettent pas de dégager des économies les premières années. Par contre, à moyen et long terme, les économies pourraient être réinvesties dans la création d'emplois et autres politiques économiques, sociales et culturelles.

Le monde sans armes nucléaires

A l'image du traité d'interdiction des armes chimiques, des Etats et des organisations internationales se mobilisent pour faire adopter un traité d'interdiction des armes nucléaires en 2017 pour :

- Reconnaître que l'utilisation des armes nucléaires causerait un préjudice humanitaire catastrophique.
- Reconnaître qu'il existe un impératif humanitaire universel à interdire les armes nucléaires, même pour les États qui ne possèdent pas ces armes.
- Reconnaître que les pays dotés ont l'obligation d'éliminer leurs armes nucléaires.

Ainsi, le désarmement nucléaire satisferait aussi bien les exigences de l'éthique de conviction que celles de l'éthique de responsabilité. Et les unes sont aussi impérieuses que les autres.

La Campagne

Objectifs globaux :

- L'opinion publique se positionne en faveur de la signature du traité par la France.
- Les responsables politiques se positionnent vis à vis du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)

Objectif spécifique 1 : Mise en ligne d'une pétition inter-associative appelant la France à signer le traité d'interdiction des armes nucléaires.

Objectif spécifique 2 : Mobilisation sur le web avec la vidéo de campagne appelant à la signature de la pétition.

Objectif spécifique 3 : Mobilisation sur le terrain avec des actions dirigées contre les banques complices du financement de la bombe atomique.

Objectif spécifique 4 : Interpellation des élus par le biais de cartes postales et de courriers. Objectif d'atteindre des parlementaires et décideurs, et qu'ils se positionnent pour la signature du traité, qu'ils en parlent. Obtenir des relais politiques pour que le sujet soit abordé lors des questions au gouvernement.

Objectif spécifique 5 : Avoir une réelle couverture médiatique.

La campagne a démarré au printemps 2018 sous la coordination du réseau Sortir du Nucléaire avec l'appui de 5 autres organisations : Abolition des armes nucléaires, Attac France, ICAN France, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté et le MAN. Cette campagne a pour objectif premier de faire connaître le TIAN et d'y sensibiliser la population et les décideurs. Ainsi le collectif a pensé cette campagne dans la durée avec une pétition en toile de fond et la production de différents outils pour mobiliser sur cette question.

Cette campagne n'est donc pas terminée à l'heure actuelle, et rentre même dans une nouvelle phase de relance début septembre 2019. Cependant la pétition rassemble d'ores et déjà 15 216 signatures et le collectif d'associations et organisations partenaires s'élargit au fur et à mesure. De plus de très bons outils ont été réalisés et serviront bien au-delà de cette seule campagne.

En ce sens, bien que ce ne soit qu'un point d'étape, nous considérons d'ores et déjà cette campagne comme un succès.

Un kit de mobilisation a été élaboré pour tous les groupes militants qui souhaitent sans emparer. Celui-ci reprend les différents outils réalisés pour cette campagne (détails ci-après) ainsi que des ressources et outils datant de précédentes campagnes. Le kit a été mis à jour plusieurs fois et le sera encore, notamment pour le lancement de la nouvelle phase. Nous travaillons notamment à la rédaction d'un courrier d'interpellation des élus pour celles et ceux qui aimeraient aller plus loin que les cartes postales (objectif 4).

La plupart des objectifs spécifiques ci-dessus ont été atteints ou sont en cours de réalisation, à l'exception de l'objectif 3 qui nous n'avons pas réussi pour le moment à mettre en place de manière unie dans le collectif. Quelques actions ponctuelles et locales ont cependant été menées. L'objectif 5 quant à lui est difficilement mesurable du fait de plusieurs facteurs principaux :

- la durée longue de la campagne (et donc de la veille à mener)
- le rythme construit sur de la sensibilisation au quotidien à travers des événements réguliers et non pas sur un unique événement phare
- l'aspect local de la majorité des activités, qui est la force de notre large collectif.

Le Collectif



Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN)

Le MAN est un mouvement fondé en 1974 avec pour mission de promouvoir la non-violence dans tous les domaines de la vie en société. La lutte anti-militariste et particulièrement anti-nucléaire militaire fait partie de ses combats historiques. Le MAN a été à l'initiative de cette nouvelle campagne pour le désarmement nucléaire en France, suite à la campagne #LaBombe pendant la campagne présidentielle 2017.

Le Réseau Sortir du nucléaire

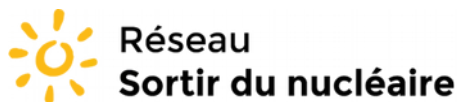
Le rôle du réseau est de réunir toutes les personnes qui souhaitent exprimer leur volonté d'une sortie du nucléaire.

Leur objectif est d'obtenir l'abandon du nucléaire en France grâce à une autre politique énergétique, en favorisant notamment la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.

Le réseau a coordonné la première partie de cette campagne de avril à décembre 2018.

Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance

AAN-MdV est une association qui milite pour l'abolition des armes nucléaires. Fondée en 1984 par Solange Fernex, à Taverny devant la base de commandement de la Force nucléaire aéroportée, elle a déménagé au CICP en 2011 lors de la fermeture de la Base. L'association organise des actions non-violentes contre les armes nucléaires.





Les Amis de la Terre France

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, de loi 1901 et agréée pour la protection de l'environnement. Elle est indépendante de tout pouvoir économique, politique et religieux.



Les Désobéissants

Les désobéissants sont un collectif qui entend promouvoir et former à l'action directe non-violente et la désobéissance civile. Les désobéissants sont un outil au service des luttes. A ce titre, ils ont d'abord vocation à diffuser les outils de la non-violence active au travers de stages. Mais ils sont amenés également à conseiller les groupes militants en matière de stratégie, en accompagnant le cas échéant les actions sur le terrain.



Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté

Section nationale d'une ONG présente dans 33 pays et créée en 1915. Deux secrétariats internationaux de l'association basés à Genève et New-York, travaille à influencer les politiques internationales sur les thématiques de la paix, du genre et de la sécurité.



Association Française des Médecins pour la Prévention de la Guerre Nucléaire

L'AMFPGN est affiliée à l'association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), prix Nobel de la paix en 1985, fédération d'associations de plus de 60 pays, qui regroupe des dizaines de milliers de praticiens. Son objectif premier est la prévention d'un conflit atomique.



Le Mouvement International de la Réconciliation

Le MIR se définit comme un mouvement non-violent inspiré de l'Évangile. Il travaille à l'élaboration et à la diffusion d'une théologie de la non-violence et entend lutter contre la guerre sous toutes ses formes. Le MIR est membre de la Fédération protestante de France et préside la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix. Il est membre de Non-Violence XXI, fonds associatif pour une culture de non-violence au xxie siècle.



Centre de ressources pour la non-violence en Midi-Pyrénées

Le Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées est une association sans but lucratif (loi 1901) sans affiliation politique, ni religieuse, destinée à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence en mettant à disposition de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits à des individus, des associations et des institutions. Son objectif général est de contribuer au développement d'une culture de non-violence.



Gandhi International

L'association Gandhi 2008 International a été fondée en 2006 avec l'objectif d'organiser en janvier 2008, à l'occasion du 60ème anniversaire de la mort de Gandhi, une rencontre internationale de militants non-violents à Wardha, au centre de l'Inde. L'association a ensuite changé sa dénomination pour devenir Gandhi International et a élargi ses activités.



ATTAC

Fondée en 1998, Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale, et conteste radicalement le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.



Construire et Alerter par la Non-Violence Active

Cette association CANVA a pour but de favoriser - dans l'esprit de l'Arche de Lanza del Vasto - toutes initiatives, formations et expériences qui vont dans le sens des droits humains, de l'étude et de la mise en pratique de la non-violence : pour la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, pour la recherche de solutions justes, équitables et durables aux conflits, en solidarité avec toutes celles et de tous ceux qui, dans le monde, travaillent dans cette direction, pour le respect et la dignité de la personne humaine, de tout être vivant, et pour la défense de l'environnement.



Institut de Recherche sur le Résolution Non-violente des Conflits

L'objectif principal de l'IRNC est de mener de façon pluridisciplinaire (anthropologie, histoire, philosophie, sociologie, science politique, science économique, etc.) des recherches scientifiques sur l'apport de la non-violence dans la résolution des conflits et de donner un statut à cette approche encore trop ignorée en France et dans le monde. L'IRNC entretient des relations en France avec l'Université et avec quelques instituts similaires dans le monde.



Négajoule !

Négajoule ! est une association pacifiste née fin 2011 suite à la marche citoyenne d'août 2011 du Barp au laser Mégajoule afin de commémorer le 66ème anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Négajoule ! a pour objet de promouvoir le pacifisme et le désarmement. Elle pourra prendre ou soutenir toute initiative susceptible de contribuer à la sécurité générale, au respect des personnes, à la solidarité et à la paix.



ICAN France

ICAN France est le relais national de la Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires (ICAN). La campagne vise à mobiliser les citoyens pour faire pression sur leurs gouvernements afin de commencer des négociations sur un traité d'interdiction des armes nucléaires en raison de leurs conséquences humanitaires et environnementales inacceptables. ICAN a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2017.

La pétition

La pétition a été lancée une première fois le 8 mai 2018 sur le site internet du réseau Sortir du Nucléaire. C'est le support central de la campagne. Elle vise à sensibiliser et mobiliser les citoyens et citoyennes français·es sur la question du Traité international d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Son texte lance un appel clair et synthétique pour l'abolition des armes nucléaires et demande explicitement à Emmanuel Macron de s'engager dans le processus de signature du TIAN. Début avril 2019, environ 15 000 personnes avaient signé cette pétition.



PÉTITION > MONSIEUR LE PRÉSIDENT, LA FRANCE DOIT SIGNER LE TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES (TIAN)

L'année dernière, 122 pays ont approuvé un traité d'interdiction des armes nucléaires, à l'ONU. C'est désormais au tour des États de se saisir du texte en le ratifiant.

Malheureusement, la France fait encore partie du club très fermé des nations qui possèdent des armes nucléaires et elle refuse de signer le texte. Pourtant, l'utilisation de ces armes de destruction massive relèverait de la folie meurtrière et serait synonyme de crime contre l'Humanité. Le simple fait d'en posséder est déjà polluant, dangereux, trop coûteux et anti-démocratique.

Chaque année, une part importante des ressources publiques est gaspillée pour le maintien et la modernisation de la force de frappe nucléaire. Nous considérons que les fonds publics engagés dans la politique de dissuasion mériteraient d'être employés dans des secteurs socialement et écologiquement utiles.

JE REJOINS LES 15216 AUTRES SIGNATAIRES. OBJECTIF : 20 000 !

Adresse e-mail*

Prénom * Nom *

Adresse

Complément d'adresse Code postal

Ville France

<https://www.sortirdunucleaire.org/Petition-TIAN>

Prétexte :

L'année dernière, 122 pays ont approuvé un traité d'interdiction des armes nucléaires, à l'ONU. C'est désormais au tour des États de se saisir du texte en le ratifiant.

Malheureusement, la France fait encore partie du club très fermé des nations qui possèdent des armes nucléaires et elle refuse de signer le texte. Pourtant, l'utilisation de ces armes de destruction massive relèverait de la folie meurtrière et serait synonyme de crime contre l'Humanité. Le simple fait d'en posséder est déjà polluant, dangereux, trop coûteux et anti-démocratique.

Chaque année, une part importante des ressources publiques est gaspillée pour le maintien et la modernisation de la force de frappe nucléaire. Nous considérons que les fonds publics engagés dans la politique de dissuasion mériteraient d'être employés dans des secteurs socialement et écologiquement utiles.

Au nom de tou.te.s les citoyen.ne.s qui s'engagent à nos côtés, nous demandons à Emmanuel Macron de faire en sorte que la France signe et ratifie elle aussi le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Texte de la pétition :

Monsieur le Président, la France doit signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)

Monsieur le Président de la République française,

Les menaces auxquelles la population française doit faire face sont climatiques, économiques, cybernétiques et terroristes ; notre bombe nucléaire n'est d'aucune utilité contre ces risques. De plus, les armes nucléaires n'ont fait l'objet d'aucune décision démocratique.

En participant au mouvement international de désarmement et en retirant ses armes nucléaires, la France rendra notre pays plus sûr pour nous et pour les générations futures. Même en temps de paix, ces armes présentent des dangers permanents pour notre environnement, pour les militaires, les techniciens et la population, à cause des déchets engendrés, des manipulations nécessaires, de la circulation des matières radioactives sur les routes et des risques d'accidents graves.

C'est l'intérêt de tous les citoyens du monde d'interdire les armes nucléaires.

Il n'existe pas d'arme de destruction massive aussi terrible qu'une bombe atomique. Chacune de ces bombes en stock serait capable d'annihiler des capitales entières, exécutant aveuglément des millions d'innocents. En cas de conflit nucléaire généralisé, ces bombes pourraient entraîner un "hiver nucléaire" synonyme d'extinction pour la majorité des espèces de la planète.

Parfois présentée comme une "assurance-vie", la bombe nucléaire est en fait une "assurance-mort".

La dissuasion nucléaire est un bluff inadmissible. Valéry Giscard d'Estaing l'a dit après avoir quitté la présidence : jamais il n'aurait déclenché un tir nucléaire car il vaut mieux être envahi que totalement détruit. Laisser supposer que la France a besoin d'armes nucléaires pour sa sécurité, c'est inciter d'autres pays à vouloir en posséder.

Nous pourrions utiliser une large partie du budget consacré au maintien de l'arme nucléaire (6,5 milliards d'euros prévus chaque année dans le budget de la France) pour répondre à de vraies priorités (améliorer la vie sociale) en France.

Le 7 juillet 2017, le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) a été adopté à l'ONU par 122 États soit une écrasante majorité. Historique, ce texte est l'aboutissement du travail du mouvement pacifiste et des ONG qui militent pour le désarmement. ICAN (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) a reçu le prix Nobel de la paix 2017. La France, un des neuf pays à posséder ce type d'armes (300 têtes), doit signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Suite

La campagne continue avec une deuxième phase à partir de septembre 2019 où la pétition sera mise en ligne sur une plateforme de pétition touchant un public plus large, Change.org. Le texte reste identique et les 15 200 signataires seront invités à resigner sur la nouvelle plateforme afin de créer un boom incitant la plateforme à communiquer largement sur notre pétition. Tout est prêt pour un lancement dans quelques jours !

>> <https://nonviolence.fr/campagneTIAN>

change.org Lancer une pétition Mes pétitions Parcourir les pétitions Nous soutenir Q Se connecter

La France doit signer le traité d'interdiction des armes nucléaires

NOUS SOMMES LA FORCE DE DISSUASION MONDIALE? ET NOUS, LA FORCE DE COHESION SOCIALE?

#BALANCEETIBOMBE Red!

Mouvement pour une Alternative Non-violente a lancé cette pétition adressée à Emmanuel Macron (Président de la République française.)

23 ont signé. Allez jusqu'à 100!

Prénom

Nom de famille

E-mail

France

Ville

Code postal

Oui ! Dites-moi si cette pétition est victorieuse et comment le faire en aide

Les outils

Vidéos de la campagne

Vidéo « C'est quoi le TIAN ? »

Le 6 juillet 2018, une vidéo de deux minutes a été publiée sur les sites des membres du collectif et sur les réseaux sociaux. Réalisée par le webmestre du réseau Sortir du Nucléaire, celle-ci reprend les codes et le format des séquences type "Brut" : un montage rapide et dynamique, des mots clés mis en valeur et un résumé grand public du TIAN, de ses enjeux et des arguments contre la dissuasion nucléaire. À la fin de la vidéo, une ouverture en "appel à action" demande aux internautes de signer et faire circuler la pétition. Cette vidéo a été visionnée plus de 4 000 fois sur les différents supports.



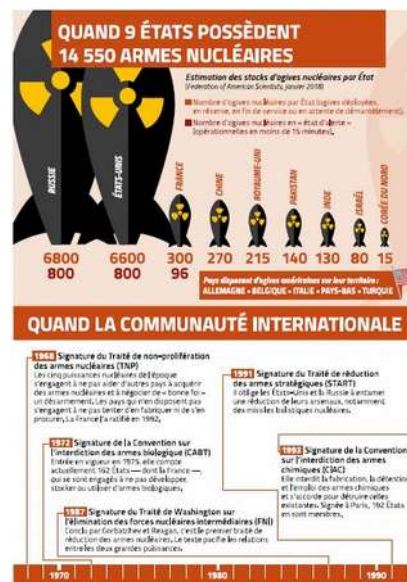
<https://www.youtube.com/watch?v=BBtrjJ8asi4>

Vidéo « La Part de la Bombe »

Une vidéo plus longue (3-4 min) est en cours de finalisation pour la relance de la pétition prévue en septembre 2019. Cette nouvelle vidéo est réalisée par Callysta production, l'équipe du documentaire « La Bombe et Nous ». Cette vidéo met l'accent sur le coût financier de l'arme nucléaire et ce qu'on pourrait financer d'autres avec. Une fois finalisée, la vidéo sera mise en ligne sur les différents sites et réseaux sociaux.

La brochure

La brochure réalisée a d'ores et déjà été distribuée à plus de 12 000 exemplaires. Au format A5, celle-ci résume les principaux arguments et chiffres autour de la Bombe. Elle se termine par un appel à actions.



LA BOMBE EN CHIFFRES



SE MOBILISE POUR LE DÉSARMEMENT



TOP 5 DES BONNES RAISONS D'ÊTRE CONTRE LA DISSUASION

5 La dissuasion nucléaire, c'est du gaspillage d'argent public !

- Depuis la création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1945 et les premières recherches sur la bombe atomique, la dissuasion nucléaire a coûté plus de 420 milliards d'euros à la France.
- À l'horizon 2025, les contribuables français financent la modernisation et le renouvellement des armes nucléaires, à hauteur de 6,5 milliards d'euros par an (ce budget ne comprenant pas les dépenses de personnel ni celles de gestion des déchets ou de démantèlement) et sur la période 2019-2023, la loi de programmation militaire prévoit une enveloppe de 25 milliards d'euros pour la dissuasion, soit plus de 22 % des dépenses d'équipement de l'armée.
- Au niveau mondial, 100 milliards d'euros sont consacrés chaque année à la dissuasion. Cette somme correspond au montant estimé par la COP 19 pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique, deuxième menace pour l'humanité après... la guerre nucléaire !

4 La dissuasion nucléaire, c'est dangereux et polluant !

- De 1960 à 1996, l'armée française a effectué 210 essais atmosphériques et souterrains en Algérie et en Polynésie. Des milliers de personnes ont été irradiées et de gigantesques zones restent contaminées pour des milliers d'années. Parmi les populations locales, chez les vétérans et leurs descendants : cancers, malformations et retards mentaux se sont multipliés.
- Même en l'absence d'essais, la fabrication, le transport et le stockage des matières radioactives destinées à la bombe représentent un danger. Consacré à l'entretien et à la modernisation de la bombe, le site de Valduc (Côte-d'Or) et ses alentours sont pollués par des éléments radioactifs comme le bismuth.
- L'histoire à l'échelle mondiale est la même : des accidents ont entraîné des contaminations avec leurs têtes et leurs réacteurs nucléaires, bombes égérées. Qu'ils soient le résultat de négligences humaines ou de défaillances techniques, ces événements montrent que le risque zéro n'existe pas et que les atteintes à l'environnement sont inévitables.

1 La dissuasion nucléaire, c'est anti-démocratique !

- Le Traité d'interdiction des armes nucléaires voté à l'ONU en juillet 2017 est un événement inédit. Une majorité d'États s'opposent frontalement aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.
- Conscientes du caractère « juridiquement contraignant » du texte, les grandes puissances dotées de la bombe atomique ont boycotté les négociations. Au moment où un large consensus autour d'une stratégie de désarmement concerté émerge dans la communauté internationale, refuser civiquement, refuser d'être retourné à l'histoire et de la volonté démocratique des peuples.
- Les armes nucléaires sont les dernières armes de destruction massive en passe d'être interdites, alors que leurs conséquences humanitaires sont catastrophiques et que leur fabrication n'a jamais été décidée démocratiquement.

Le nucléaire militaire est la raison d'être du nucléaire civil !

- En 1945, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est créé pour mener les premières recherches sur les armes nucléaires. Les premiers réacteurs nucléaires sont d'abord conçus pour produire du plutonium, indispensable à la fabrication de la bombe. C'est ensuite pour fabriquer la bombe atomique que la France se dote d'usines d'enrichissement d'uranium et de réacteurs.
- L'industrie du nucléaire civil est née grâce au développement des programmes militaires. Le recours à l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité apparaît alors comme un argument de vente appréciable à l'attention des pays qui veulent développer le nucléaire militaire. En 2007, le président Nicolas Sarkozy a, par exemple, proposé un réacteur nucléaire à Mouammar Kadhafi et récemment, la Chine a vendu plusieurs réacteurs aux Émirats arabes unis alors qu'ils peuvent se passer d'énergie nucléaire grâce au soleil et au vent. Le dossier du nucléaire iranien illustre bien la porosité qui existe entre l'usage civil et militaire de l'énergie nucléaire.
- Cette confusion est encore renforcée par la culture du secret. Protégés par le « secret-défense », les choix en matière de nucléaire militaire sont très opaques. On retrouve le même manque de transparence dans l'industrie du nucléaire civil.

LES ARGUMENTS DES PARTISANS DE LA BOMBE : LE VRAI DU FAUX

« Ce sont les deux bombes atomiques larguées sur le Japon qui ont mis fin à la Seconde Guerre mondiale. » **FAUX**

Il est souvent affirmé que ce sont les bombardements américains d'Hiroshima et Nagasaki qui ont permis de mettre fin à la Seconde Guerre mondiale. Après étude des archives déclassées, de nombreux historiens tel que Howard Zinn assument que le Japon était déjà battu et prêt à se rendre. En revanche, en larguant ces deux bombes, les États-Unis voulaient tester leurs puissances grandeur nature et envoyer un « avertissement » à l'URSS.

« La dissuasion nucléaire est un facteur de stabilité mondiale. Elle garantit la paix entre les nations. » **FAUX**

La capacité de pouvoir anéantir son adversaire assure une garantie de non-agression. Pourtant, depuis les années 1940 et l'émergence des premières puissances nucléaires, les conflits armés n'ont pas diminué et les États dotés de la dissuasion ont été agressés. Israël a par exemple été attaqué par l'Égypte en 1973 (guerre du Kippour). En redonnant des rapports de forces inégaux entre nations dominées et pays dominés, la dissuasion renforce les préjugés de certains pays à s'en servir. Affirmer que la dissuasion assure la paix revient à jeter les États dans une course à l'armement qui accélère la prolifération et le risque d'utilisation.

« Sans la dissuasion nucléaire, la France ne serait pas une grande puissance, ni un membre permanent du Conseil de sécurité. » **FAUX**

On entend souvent que la bombe atomique fait de la France une « grande puissance ». Elle lui garantirait son siège permanent, avec droit de veto à l'ONU. Or le Conseil de sécurité a été créé en 1945, à cette époque, seuls les États-Unis avaient la bombe. La première bombe française a explosé en 1960. En fait, les rapports de force dans le jeu des relations internationales s'appuient avant tout sur l'économie, la diplomatie ou encore le poids géopolitique. La fin de la guerre froide, la mondialisation et l'émergence d'un monde multipolaire ont rendu obsolète la possession d'armes nucléaires comme marqueur de puissance.

« Depuis 1945, la France n'a pas connu de guerre : c'est grâce à la dissuasion nucléaire. » **FAUX**

Au-delà du fait qu'il est impossible d'établir un lien direct entre l'absence d'agression étrangère et l'acquisition de la bombe atomique, les attentats meurtriers qui a connu la France en 2015 et 2016 montrent les limites des armes nucléaires comme gage de tranquillité. Comme le superchicheur en avion ne se sépare jamais de son amulette, la France s'accroche à sa stratégie de dissuasion. L'avion ne s'est pas crashé et ce serait grâce à l'amulette ? La France n'a pas été attaquée et ce serait grâce à la dissuasion nucléaire ?

3 La dissuasion nucléaire, ça accroît les tensions !

- En 1962, la crise des missiles de Cuba déclenche une escalade de menaces nucléaires. La « ligne rouge » est franchie lorsque l'URSS installe des missiles nucléaires à 150 km des côtes américaines. Ici, les armes nucléaires ont failli déclencher une troisième guerre mondiale.
- De nombreux événements montrent que nous sommes passés une dizaine de fois près d'une guerre nucléaire. En 1983, des images satellites montraient 5 missiles américains en route vers l'URSS. Malgré ces évidences le colonel Petrov annonça au Kremlin une « fausse alerte ». En fait, les tâches lumineuses identifiées longtemps après sur les clichés étaient des reflets du soleil. L'humanité a failli subir une guerre nucléaire... par erreur !
- Depuis que la Corée du Nord possède la bombe, les tensions se sont exacerbées. Par tweets interposés, Donald Trump et Kim Jong-un rivalisent de menaces à la guerre nucléaire. Et la nouvelle doctrine des États-Unis exprimée début 2018 « prévoit de nouvelles armes nucléaires et désigne la Russie et la Chine comme des ennemis ».

2 La dissuasion nucléaire, c'est du bluff !

- Avec les capacités actuelles des arsenaux mondiaux, une guerre nucléaire serait synonyme d'autodestruction de l'humanité. Le bluff sur lequel repose le message de l'emploi d'une arme nucléaire n'est pas crédible tant les conséquences seraient dramatiques.
- Dans ses mémoires, le président Valéry Giscard d'Estaing faisait une confidence qui révélait que la dissuasion nucléaire est un jeu de poker-meurtrier : « Je n'aurais jamais pris l'initiative d'un geste qui conduirait à l'autoannihilation de la France ».
- Censée être notre « assurance-vie », la dissuasion ne constitue pas une protection efficace contre les menaces actuelles qui sont par exemple le terrorisme, les guerres civiles, les drones ou les cyberattaques.
- La dissuasion est une menace psychologique : elle « prêche » pas comme une porte blindée ou une muraille. En vérité, elle sonne simplement « illusion » de sécurité.

UN PRIX NOBEL DE LA PAIX POUR LES ONG DU DÉSARMEMENT

ican International campaign to abolish nuclear weapons / Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires est un regroupement d'ONG et d'intellectuels rassemblés autour d'un objectif : interdire les armes nucléaires.

Lancée en 2007, l'initiative regroupe près de 500 organisations non gouvernementales dans 101 pays dont une cinquantaine en France. Pour son rôle dans l'adoption d'un traité d'interdiction, pour son travail de sensibilisation aux conséquences humanitaires catastrophiques et pour son travail de sensibilisation et de facilitateur de processus multilatéraux, ICAN a reçu le prix Nobel de la paix en décembre 2017. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis n'ont pas envoyé leurs ambassadeurs lors de la remise du prix pour montrer leur opposition à ce traité.

<http://icanfrance.org/>

MOBILISATIONS QUELLES ACTIONS SONT POSSIBLES ?

INTERPELLONS NOS CONTOYERNS AVEC LA CAMPAGNE « CARTES POSTALES » ! Un dessin vaut parfois mieux qu'un long discours. C'est pourquoi nous proposons une série de cartes pour faire un et agir. Avec les arguments les plus percutants illustrés par des cartes postales, ces objets militaires et environnementaux peuvent servir d'éléments de base à des actions de sensibilisation et de mobilisation.

Commande au Réseau "Savoir du nucléaire" : <http://savoir.du.nucleaire.org>
Et auprès de chacune des organisations partenaires

ÉPIGLONS LES BANQUES COMPLEXES !
Par leurs investissements et leurs montages financiers, plusieurs banques participent au financement des armes nucléaires. En France, la BNP Paribas, AXA, le Crédit Agricole, Natixis et la Société Générale sont les principales. Les événements de ces banques à travers le monde ont été dénoncés lors du traité d'interdiction sur les armes nucléaires. Nous appelons à multiplier ces vœux de tous les participants au financement des armes nucléaires.

Plus de détails sur l'action : <http://www.centroneuclaire.org/Depuis-une-union-europeenne-contre-les-financiers>

INSCRIVEZ-VOUS AU JEDNE-ACTION INTERNATIONALE 6-9 AOÛT
Pour commémorer les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki et soutenir les victimes des essais nucléaires, les événements de ce jour sont organisés chaque année dans une dizaine de villes françaises ainsi que dans divers pays comme l'Allemagne, les États-Unis. Parmi les participants, nombreux sont ceux qui font le choix de pèleriner pendant 3 jours pour interdire les passants les médias.

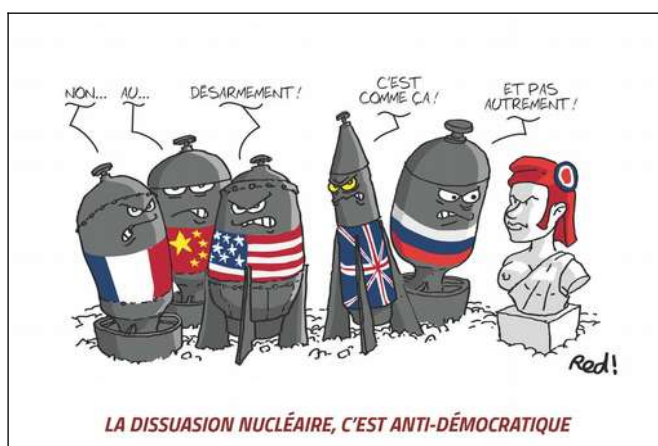
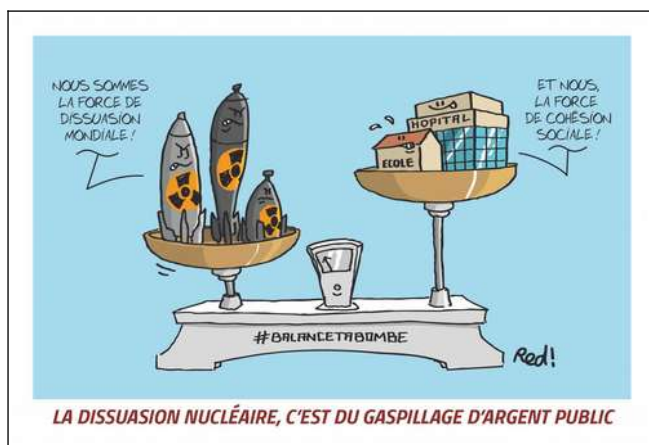
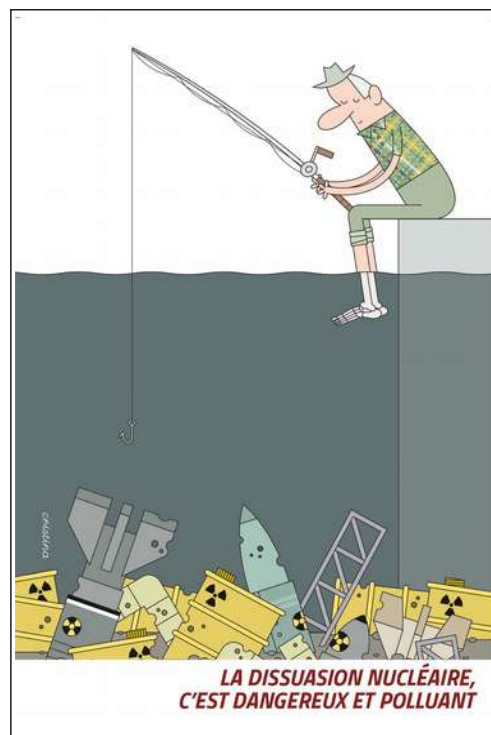
Plus de détails sur l'action : <http://abdellahdesarmement.org/>

ORGANISONS DES VIGES PARTOUT EN FRANCE !
Chaque mois depuis 13 ans, les associations opposées aux armes nucléaires se retrouvent pour les célébrer dans des spectacles et des prises de parole. Nous appelons à multiplier ces vœux un peu partout pour attirer l'attention des fonctionnaires de nos institutions et contribuer à renouveau l'opinion publique.

Plus de détails sur l'action : <http://abdellahdesarmement.org/>

Les cartes postales

Cinq dessins / caricatures ont été réalisés pour cette campagne par quatre dessinateurs de Cartooning for peace. Ces dessins ont été utilisés pour faire des cartes postales à envoyer soit à ses proches pour les sensibiliser soit aux élus pour leur demander de se positionner. Ce format rompt a pour objectif de rompre avec les traditionnels courriers ou mails et d'interpeller d'avantage les décideurs politiques.



L'exposition

L'exposition réalisée se compose de plusieurs parties : les 5 dessins en grand format, des panneaux d'infographies tirées de la brochure et des panneaux présentant le TIAN et la démarche historique dans laquelle celui-ci s'inscrit.

LE TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



PRIX NOBEL DE LA PAIX 2017

COMMENT LE TRAITÉ D'INTERDICTION A ÉTÉ RÉALISÉ

2007 LANCÉMENT D'ICAN À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



Le Campaigne Internationale pour abolir les armes nucléaires a été lancée lors de différents événements à travers le monde. Notre mission : éliminer les plus armes de destruction massive via un traité qui les interdise complètement. Les militants d'ICAN ont délégué leurs actions pour construire un front mondial d'opposition aux armes nucléaires et former des parlementaires élus avec des gouvernements partager leurs vues.

2010 NOUVEAU FOCUS HUMANITAIRE



Les mouvements de la Croix-Rouge et du Comité-Rouge adoptent le désarmement nucléaire comme priorité absolue et tous les membres du traité de non-prolifération nucléaire, y compris les États dotés d'armes nucléaires ont indiqué être « vivement préoccupés par les conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires ». Cette phrase fut le socle de base des futures déclarations et conférences sur ce sujet.

COMMENT LE TRAITÉ D'INTERDICTION A ÉTÉ RÉALISÉ

2012 PREMIÈRE DÉCLARATION HUMANITAIRE



Avant de 10 États, la Suisse prononce la première déclaration commune sur les impacts humanitaires, pour exhorter tous les États à « intensifier leurs efforts pour interdire les armes nucléaires ». Le soutien à cet appel humanitaire n'a cessé de s'accroître à chaque nouvelle déclaration. Au total 150 États — environ les quatre cinquièmes des membres des Nations Unies — ont rejoint cet appel.

2013 CONFÉRENCE D'OSLO



Soucieux de renforcer la base d'opposition sur l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires, le Norvège accueille la première conférence intergouvernementale sur les effets humanitaires des armes nucléaires, à laquelle participent 120 États. Les opérations de secours alertent qu'elles seraient imprévues à la suite d'une attaque nucléaire. Plusieurs agences des Nations Unies y participent également.

COMMENT LE TRAITÉ D'INTERDICTION A ÉTÉ RÉALISÉ

2014 CONFÉRENCE DE NAGASAKI



Le Mexique accueille la seconde conférence sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, à Nagasaki, avec la présence de 140 États. Il est appelé au lancement d'un « processus diplomatique » pour négocier un « instrument juridique contraignant visant à interdire les armes nucléaires, une condition préalable nécessaire pour atteindre l'objectif de leur élimination. Il est décidé que cette conférence est « un point de non-retour ».

2014 CONFÉRENCE DE VIENNE



Cinquante militants d'ICAN se réunissent à Vienne, pour la troisième conférence sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires. Un nombre record de 150 États y participe. L'Autriche s'engage à copier ses efforts visant à « combler le vide juridique » existant dans le régime international régissant les armes nucléaires. En quelques mois, 127 États approuvent formellement un document, connu sous le nom de « l'Engagement humanitaire ».

COMMENT LE TRAITÉ D'INTERDICTION A ÉTÉ RÉALISÉ

2016 MANDAT DES NATIONS UNIES



Un groupe de travail spécial des Nations Unies sur le désarmement se réunit à Genève pour discuter de nouvelles mesures juridiques visant à créer un monde exempt d'armes nucléaires. Il recommande la négociation d'un traité interdisant les armes nucléaires, que la Croix-Rouge considère comme pouvant avoir « des implications potentiellement catastrophes ». Deux mois plus tard, 125 gouvernements votent l'établissement d'un mandat officiel des Nations Unies pour négocier un tel traité.

2017 RÉGOCIATIONS SUR LE TRAITÉ



Mettant fin à deux décennies de paralysie dans les efforts multilatéraux de désarmement nucléaire, les diplomates passent quatre semaines à négocier « un instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires, en vue de leur élimination totale ». Le 7 juillet, 122 États votent pour l'adoption de cet accord historique. Puis, le 20 septembre, le traité a été ouvert à la signature, et les dirigeants de 50 États le signent immédiatement.

ARMES INTERDITES

1972	1983	1987	2008	2017
TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES BACTÉRIENNES ET TOXIQUES	TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES	TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES	TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES À PORTÉE COURTE ET MÉDIÉE	TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

ICAN : PRIX NOBEL DE LA PAIX 2017

ICAN a reçu le prix Nobel de la paix en 2017 pour ses travaux et ses contributions à la promotion internationale de l'interdiction des armes nucléaires et ainsi que pour « ses efforts décisifs visant à obtenir l'interdiction de ces armes au moyen d'un traité ». Ce prix est un hommage aux efforts internationaux de millions de militants et de citoyens engagés dans le monde entier qui, depuis l'aube de l'ère atomique, ont travaillé pour interdire les armes nucléaires, traitant sur le fait qu'elles ne peuvent servir aucun but légitime et doivent être éliminées de la surface de notre planète.

C'est aussi un hommage au mouvement des interdiction des armes nucléaires et de la Non-Prolifération des armes nucléaires et de la Non-Utilisation des armes nucléaires et à ses victimes des essais nucléaires à travers le monde, dont les témoignages nationaux et le partenariat ont contribué à la conclusion du traité d'interdiction des armes nucléaires.

Cette récompense met en lumière le chemin vers un monde exempt d'armes nucléaires. Il se permet de rappeler notre message simple que nous travaillons ensemble au cours des prochaines années pour assurer le plein effet et succès de ce nouvel accord historique. Tous nous qui cherchons un monde plus pacifique, à jamais libre de la menace nucléaire, agissez et mettez le Traité d'interdiction des armes nucléaires sous édit.

GUIDE PRATIQUE LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



15 Principes

- 1. Le traité est un instrument juridique contraignant.
- 2. Le traité est ouvert à la signature et à la ratification par tous les États.
- 3. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint.
- 4. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 5. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.

16 Objectifs

- 1. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 2. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 3. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 4. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 5. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.

17 Objectifs

- 1. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 2. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 3. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 4. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 5. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.

18 Objectifs

- 1. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 2. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 3. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 4. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 5. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.

19 Objectifs

- 1. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 2. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 3. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 4. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 5. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.

20 Objectifs

- 1. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 2. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 3. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 4. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.
- 5. Le traité est un instrument juridique contraignant pour tous les États qui l'ont signé, ratifié, approuvé, accepté, adhéré ou rejoint, et pour tous les États qui l'ont rejoint par la suite.



La mobilisation

Des rendez-vous réguliers

Certains rendez-vous réguliers ont été l'occasion de diffuser les arguments et le matériel de la campagne. Ainsi, Abolition des armes nucléaires et Maison de vigilance se sont saisis – lors de vigies d'interpellation devant le ministère des Armées à Paris, à proximité de la faculté de Jussieu ou sur la place Saint-Michel – du matériel via des séances de tractage, de collecte de signatures pour la pétition, etc. Récemment, une vigie particulière s'est également tenue devant le ministère des Armées, en présence de deux eurodéputées qui militent pour que la France signe et ratifie le TIAN.

7 juillet 2018 - Action-flash physique et sur le web

À l'occasion du premier anniversaire de l'adoption du TIAN par l'ONU, nous avons lancé un appel à mobilisation national. L'objectif ? Interpeller les élus physiquement et virtuellement sur la question du TIAN. Cette mobilisation a pris la forme d'un appel à se rassembler devant les permanences des députés. Trois groupes se sont saisis de l'action en se rassemblant devant leur permanence parlementaire. L'action web a peu fonctionné, en revanche, les partages et les signatures de la pétition ont vite progressé à cette période.



Des militants remettent la pétition à l'élue de leur département, dans un style très visuel. -©Sdn21

6 au 9 août 2018 - Des jeûnes pour parler du traité d'interdiction

Cette année encore, les jeûnes-actions pour rendre hommage aux victimes des deux bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki en 1945, ont été un moment fort de l'été. À Brest, Dijon, Lyon, Paris, Tours et au Mont Saint-Michel, des centaines de militants.es se sont retrouvés.es pour se souvenir d'un passé criminel et se projeter dans un avenir dénucléarisé. Petit tour d'horizon de ces rassemblements caniculaires mais militants.

Du 6 au 9 août, le programme était constitué de cérémonies commémoratives, de recueils et d'hommages aux victimes des tirs et des essais de bombes nucléaires, comme à Paris, où, sous une chaleur étouffante mais dans un cadre magnifique, Français.es et Japonais.es ont observé une minute de silence. Puis les prises de parole solennelles se sont succédées, la lecture de poèmes d'hibakusha et de témoignages ont été ponctués par les notes de cuivre puissantes d'un trompettiste japonais. Entre chaque prise de parole, un trio composé d'une chanteuse lyrique soprano, d'un violoniste et d'une violoncelliste a livré des intermèdes musicaux émouvants.

Des scénographies ont été réalisées, où des personnes vêtues de masques blancs et de tuniques noires se sont laissées tomber sur un parterre de drapeaux de tous les pays qui possèdent ou stockent des armes nucléaires sur leur territoire.



Mise en scène à Dijon - ©MAN 21

L'autre volet de ces rassemblements, l'information du public, était tout aussi important. Des expositions, des tables-infos, des distributions de tracts, des débats, des animations étaient organisés, sur le nucléaire militaire et sur le TIAN.

6 au 12 août 2018 - Action sur la plage de Narbonne

À l'occasion du camp antinucléaire à Narbonne, une action sur le TIAN était organisée, un ballon donnait de la visibilité en plus des tracts distribués sur la plage. L'action est passée sur France 3 !

- @Julien Baldassarra



26 septembre 2018 - Action-flash sur le web : "24 heures chrono"

Cette journée a permis de relancer la campagne et d'appeler à interpeller les élus sur twitter et de relayer la pétition à ses proches.

14 octobre 2018 - Action nationale du Mouvement de la Paix



Dans le cadre de la journée nationale du 14 octobre, pour demander au président de la République de signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU, des actions se sont déroulées devant neuf sites où la bombe française est présente. Ce jour-là, une quarantaine de personnes étaient par exemple présentes devant le CEA de Valduc, puis à Dijon.

Un stand d'information accueillait les passants avec une bombe gonflable et une carte postale à l'attention du président de la République, pour lui demander de signer le Traité au nom du peuple français.

-@Sdn21

11, 12 et 13 novembre 2018 - Forum pour la paix à Paris

Le MAN a, avec le soutien financier du Réseau, assuré une présence lors du forum pour la paix qui s'est tenu en novembre dernier à la Villette à Paris. Deux interventions ont permis de porter notre sujet devant un grand nombre de personnes connaissant peu le sujet. Le lundi, Beatrice Fihn a présenté la campagne. Le mardi, Léo Hoffmann-Axthelm, du groupe ICAN international est intervenu, créant une belle opposition à Céline Jurgenssen, Directrice de la Stratégie et des Politiques au CEA pour les applications militaires, dont les propos étaient acerbes et parfois malhonnêtes à l'encontre du TIAN.

Cette présence sur 3 jours a permis de :

- Réaliser plusieurs interviews avec des médias
- Entrer en contact avec une cinquantaine de personnes (étudiants, diplomates, acteurs du monde humanitaire...)
- Distribuer des centaines de brochures sur le TIAN
- Planifier 5 conférences futures auprès d'étudiants
- Échanger avec différents chefs d'États (Burkina Faso, Costa Rica), diplomates (République du Congo, Irak, Norvège, ...) et acteurs politiques français sur le Traité avec des demandes précises
- Interpeller des banques sur leur participation au financement de la bombe nucléaire dans le cadre du projet "Dont Bank on the Bomb"
- Mener de nombreuses actions sur les réseaux sociaux qui, grâce à la présence de la médaille Nobel, ont bien fonctionné. Parmi les personnalités prises en photo, Guillaume Meurice de France Inter, avec qui un bon contact a été noué.

6 au 9 août 2019 – Jeûne-action pour parler du traité d'interdiction

Comme chaque année, un jeûne-action a été organisé entre les 6 et 9 août 2019. Des jeûnes-actions se sont déroulés à Brest, Tours et Cherbourg. Le plus gros rassemblement a eu lieu à Dijon, rassemblant une centaine de personnes : une quarantaine de jeûneuses et jeûneurs et une cinquantaine de « soutiens » à sensibiliser l'opinion publique sur le Traité d'interdiction des armes nucléaires et sur la nécessité de l'abolition des armes nucléaires.

Depuis six ans la municipalité est un soutien de poids, accueillant les jeûneurs sur une place, déléguant un représentant du Maire aux commémorations et nous accueillant en Mairie pour la collation de rupture de Jeûne. Deux élus ont participé à plusieurs de nos présences, Catherine Hervieu et Patrice Chateau, maire adjoint. Nous avons tous exprimé une grande reconnaissance à la municipalité. Cette année les associations organisant le jeûne-action sur Paris avaient décidé de concentrer leur participation sur Dijon-Valduc.

L'ensemble des activités avait été préparé par le collectif formé par les associations suivantes : Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance, Agir pour le désarmement nucléaire-Franche Comté, Amis de la Terre Côte d'Or, CANVA, ICAN-France, MAN Côte d'Or, Mouvement de la Paix 21, Réseau Sortir du nucléaire, Sortir du nucléaire 21. Avec le soutien de Non-Violence XXI et de la ville de Dijon.

Au programme : stand avec sono, expo, dirigeable gonflé à l'hélium, cérémonies de commémoration, spectacles musicaux et artistiques, distribution de tracts, échanges avec les passants et touristes, die-in, etc.

Les retombées médias

Lorsque le collectif a directement été sollicité par les médias, ceux-ci ont été orientés vers les spécialistes du TIAN, en particulier Patrice Bouveret (Observatoire des armements), Dominique Lalanne (Abolition des armes nucléaires) et Serge Perrin (MAN).

Deux communiqués communs ont été envoyés : un en Juillet 2018 pour le premier anniversaire du traité et un pour la commémoration de Hiroshima et Nagasaki entre le 6 et le 9 août 2018.

- [« Un an après l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires par l'ONU, la France doit signer le texte ! »](#)
- [« Hiroshima-Nagasaki : 73 ans après, le désarmement nucléaire est toujours urgent ! »](#)

À noter le dossier spécial réalisé par Amnesty dans La Chronique de septembre 2018 "Nucléaire militaire : un tabou français", ainsi que plusieurs reprises dans les médias locaux d'actions organisées à Valduc, Narbonne et en Bretagne.

>> [Reportage de France 3 sur le jeûne-action 2018 à Montpellier](#)